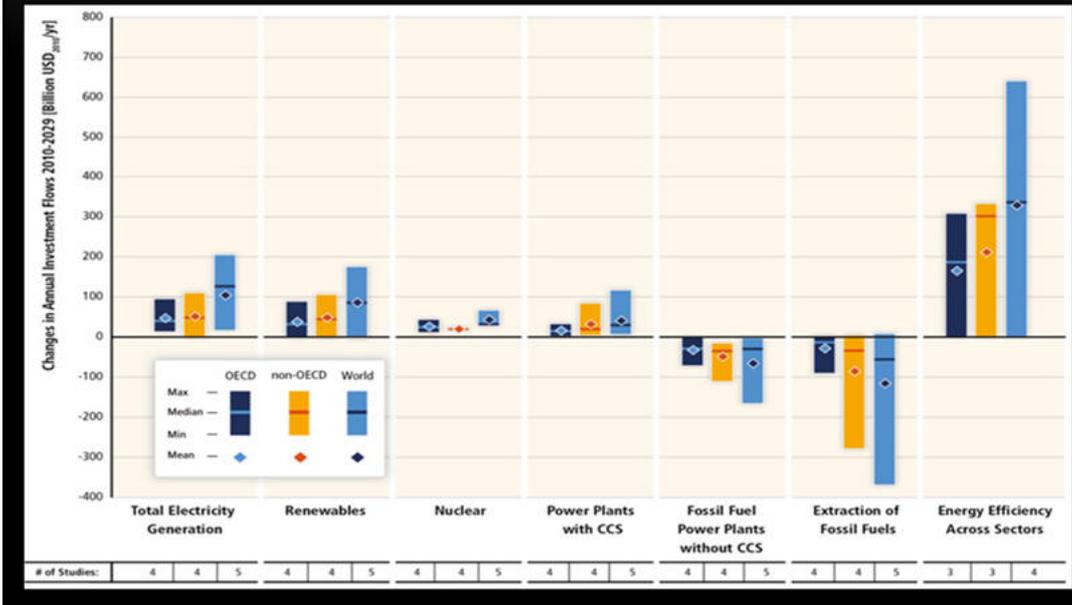


## INVESTISSEMENTS POUR LA RÉDUCTION DES GES POUR LES 20 ANS À VENIR



Des réductions substantielles des émissions devraient nécessiter de nouvelles formes d'investissements.

Dans certains pays, des politiques fiscales visant spécifiquement à réduire les émissions de GES (à côté de la technologie et d'autres politiques) ont contribué à affaiblir le lien entre les émissions de GES et le PIB.

La réduction des subventions pour les activités liées aux GES dans des secteurs variés peut permettre des réductions d'émissions, en fonction du contexte social et économique.

Les interactions entre ou parmi les mesures d'atténuation peuvent être synergiques ou peuvent n'avoir aucun effet additif sur la réduction des émissions. Par exemple, une taxe sur le carbone peut avoir un effet environnemental supplémentaire par rapport aux politiques telles que les subventions pour la fourniture d'énergie renouvelable.

Certaines politiques d'atténuation augmentent les prix de certains services de l'énergie et pourraient entraver la capacité des sociétés à élargir l'accès aux services énergétiques modernes aux populations mal desservies. Ces effets secondaires néfastes potentiels peuvent être évités par l'adoption de politiques complémentaires. Plus particulièrement, environ 1,3 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'électricité et 3 milliards dépendent de combustibles solides traditionnels pour cuisiner et se chauffer avec des effets secondaires graves sur la santé, les écosystèmes et le développement. L'accès aux services énergétiques modernes est un objectif important du développement durable.

La politique technologique complète les autres politiques d'atténuation. Les politiques technologiques comprennent la création technologique (ex. financement public de recherche et développement) et le soutien de la demande (ex. programmes d'équipement gouvernementaux). De tels politiques traitent les défaillances du marché associées à la diffusion de l'innovation et de la technologie.

Dans un environnement propice, le secteur privé, au côté du secteur public, peut jouer un rôle central dans le financement de l'atténuation.

## COOPÉRATION INTERNATIONALE

- Convention-cadre de l'ONU
- Dispositions de coopération internationale
- Protocole de Kyoto
- Mise en relation politique
- Différentes initiatives régionales

La convention cadre des Nations Unies pour les changements climatiques (CCNUCC) est le principal forum multilatéral sur le changement climatique, avec une participation quasi-universelle. D'autres institutions organisées à différents niveaux de gouvernance ont conduit à diversifier la coopération internationale sur le changement climatique.

Les dispositions de coopération internationale existantes et proposées sur le changement climatique varient selon leur centre d'intérêt et le degré de centralisation et de coordination. Ils couvrent : des accords multilatéraux, les politiques nationales harmonisées et les politiques décentralisées mais coordonnées nationalement, ainsi que les politiques régionales et régionalement coordonnées.

Le protocole de Kyoto propose des leçons pour atteindre les objectifs ultimes de la CCNUCC, particulièrement en matière de participation, de mise en œuvre, de mécanismes de flexibilité et d'efficacité environnementale. Les activités de la CCNUCC depuis 2007 ont conduit à un nombre croissant d'institutions et d'autres dispositions pour la coopération internationale sur le changement climatique.

Les mises en relation politique via les politiques climatiques régionales, nationales et infranationales présente des avantages potentiels pour l'atténuation du changement climatique et pour l'adaptation. Les mises en relation peuvent être établies entre politiques nationales, divers instruments et au travers de coopération régionale.

Différentes initiatives régionales entre les échelles nationales et mondiales sont en cours de développement ou de mise en œuvre, mais leur impact sur l'atténuation mondiale a été jusqu'à présent limité. De nombreuses politiques climatiques pourraient être plus efficaces en étant mise en œuvre au travers des régions géographiques.

## CONCLUSION PROVISOIRE : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- L'adaptation au changement climatique doit tenir compte :
  - des paramètres du réchauffement, les GES
  - de l'ensemble des informations environnementales
  - des indicateurs sociaux et économiques (Rio 1992)
- La réponse
  - des États se fait donc aujourd'hui au travers de stratégies nationales de développement durable
  - des collectivités au travers d'agenda 21
  - responsabilité sociétale des entreprises.
- Le développement durable relève de programmes transversaux. Chaque domaine doit apporter une contribution à l'effort commun.

La résolution du problème du réchauffement climatique implique de prendre en considération non seulement les paramètres qui interviennent directement dans le réchauffement, à savoir les émissions de GES, mais également l'ensemble des informations environnementales, ainsi que des indicateurs sociaux et économiques, selon les principes élaborés au sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, qui a identifié trois piliers dans le DD : environnement, social, et économique.

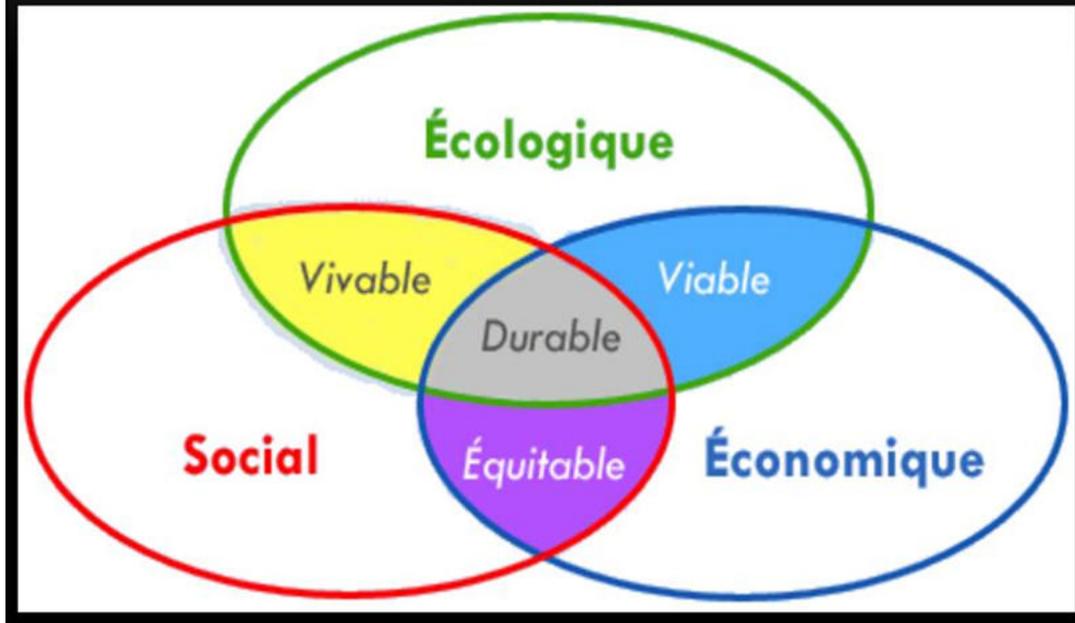
La réponse des États se fait donc aujourd'hui au travers de stratégies nationales de développement durable, celles des collectivités au travers d'agenda 21, et celles des entreprises au travers de la responsabilité sociétale des entreprises.

Le développement durable relève de programmes transversaux dans les organisations. Chaque domaine est appelé à apporter une contribution à l'effort commun.

L'informatique par exemple, loin d'être virtuelle ou immatérielle, apparaît comme un secteur émetteur de GES.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE OU SOUTENABLE (SUSTAINABLE)



« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

(Définition proposée en 1987 par la commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport Brundtland).

Le développement durable est la confluence de « trois piliers » complémentaires que sont l'environnement, le développement économique et le social. Privilégier un de ces aspects sur les autres conduit à un déséquilibre qui met en péril à long terme le développement de l'espèce humaine.

Le développement durable appelle un changement de comportement de chacun (citoyens-consommateurs, entreprises, collectivités territoriales, gouvernements, institutions internationales) face aux menaces qui pèsent sur les hommes et la planète (inégalités sociales, risques industriels et sanitaires, changements climatiques, perte de biodiversité...).

Enjeux et objectifs :

- Finitude des ressources naturelles : énergies fossiles, matières premières, eau douce
- Protection environnementale : écosystèmes, biodiversité, déforestation, augmenter la résilience de la planète, diminuer les catastrophes environnementales
- Le recours au « tout technologique » recourt aussi de façon accrue aux métaux que nous ne savons pas recycler : politiques du recyclage des déchets => peak oil dérive vers le peak all.

Responsabilité à l'égard des générations futures : Hans Jonas, « Le principe responsabilité »

« agir local, penser global », René Dubos, 1972 : une approche désormais systémique des heuristiques

## 3 PILIERS, 3 ACTEURS AU DD

- Trois piliers :
  - Écologique
  - Social
  - Économique
- Trois acteurs :
  - Entreprises
  - Autorités publiques
  - Société civile

### **Trois piliers : écologique, social, économique**

La finalité du DD est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux. À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, de plus en plus considéré comme « le quatrième pilier du développement durable », indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance. La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) au processus de décision ; elle est de ce fait une forme de démocratie participative. Intégrer les enjeux environnementaux implique d'adopter une approche écosystémique, qui repose sur 12 principes de gestion adoptés en 2000. Il convient notamment, conformément au huitième principe, de se fixer des objectifs à long terme.

### **Trois types d'acteurs**

La prise en compte des enjeux de développement durable nécessite un système impliquant trois types d'acteurs : le Marché, l'État et la société civile :

- les acteurs du marché sont les entreprises ;
- les acteurs des États sont des autorités publiques, au niveau mondial et au niveau de chaque grande zone économique, au niveau national, et au niveau territorial ;
- les acteurs de la société civile sont des représentants des associations et des ONG.

La société civile est le cadre le plus approprié pour une économie de la gratuité et de la fraternité. Elle est indissociable des deux autres domaines.

## RÉPONDRE AUX BESOINS DES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Rapport Brundtland, ONU, 1987
- Préservation de l'environnement
- Scénario en trois points
- Patrimoine culturel

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » : Chef Indien Seattle (et non pas Saint-Exupéry).

Rapport Brundtland 1987 : Ce rapport insiste sur la nécessité de protéger la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques, par des mesures de protection de la qualité de l'environnement, la restauration, l'aménagement et le maintien des habitats essentiels aux espèces, une gestion durable de l'utilisation des populations animales et végétales exploitées.

Cette préservation de l'environnement doit être accompagnée de la « satisfaction des besoins essentiels en ce qui concerne l'emploi, l'alimentation, l'énergie, l'eau, la salubrité ». On se heurte à une difficulté : définir ce que sont les besoins des générations présentes, et ce que seront les besoins des générations futures. On pourrait retenir par exemple les besoins élémentaires pour se nourrir, se loger, et se déplacer.

Dans ce contexte, le DD a été inséré parmi les objectifs du millénaire pour le développement fixés par l'ensemble des États membres de l'ONU. Afin de subvenir aux besoins actuels sans pour autant se reposer sur l'utilisation non durable de ressources non renouvelables, un scénario en trois points a été proposé :

- efficacité (techniques plus performantes) ;
- sobriété (techniques utilisées avec parcimonie) ;
- utilisation de ressources renouvelables (par exemple : l'énergie solaire ou les éoliennes, dans les projets d'électrification rurale).

Le patrimoine culturel ne doit pas être oublié : transmis de génération en génération et faisant preuve d'une grande diversité, l'UNESCO en souhaite la préservation. La culture au sens large s'impose d'ailleurs comme un quatrième pilier du développement durable.

## QUEL MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT?

- Chocs pétroliers : conscience de la limite planétaire
- Empreinte écologique
- Occident : un modèle pas exportable
- Codéveloppement
- Francophonie : un exemple?

Depuis les années 1970 et les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, conscience de la limite planétaire.

Depuis les années 2000, les ONG environnementales, avec à leur tête le WWF, ont conceptualisé ces questions : empreinte écologique. L'impact écologique des pays développés (États-Unis, Europe occidentale) dépassait largement la capacité biologique de la Terre à renouveler ses ressources. Le modèle occidental de développement, hérité de la révolution industrielle, n'est pas reproductible.

Cet état de fait amène une révision nécessaire des modèles utilisés en Occident. Il serait présomptueux d'affirmer que le DD fournit **un** modèle de développement. Il s'agit plutôt d'un ensemble de principes, qui fixent des objectifs à atteindre. D'autre part, cette notion fait l'objet, dans les pays développés, d'une communication importante, qui n'est pas, loin s'en faut, toujours suivie d'actions concrètes. Il n'est donc pas possible d'affirmer que l'Occident dispose d'un modèle exportable. D'autre part, comme le soulignait l'Unesco à Johannesburg en 2002, il est nécessaire de tenir compte des spécificités culturelles des pays aidés.

Le codéveloppement est apparu comme une évolution du concept d'aide au développement économique, prenant en compte les aspects économiques, les évolutions sociales, l'environnement et le fonctionnement démocratique des institutions, tout en contrôlant les flux migratoires.

La coopération au service du DD et de la solidarité étant l'une des missions que s'est fixé l'Organisation internationale de la francophonie en 2004, la Francophonie peut être considérée comme un cadre intéressant pour promouvoir le DD. Selon les mots de Léopold Sédar Senghor « La création d'une communauté de langue française [...] exprime le besoin de notre époque où l'homme, menacé par le progrès scientifique dont il est l'auteur, veut construire un nouvel humanisme qui soit, en même temps, à sa propre mesure et à celle du cosmos. ». Par exemple, la création de l'université Senghor répond au besoin de définir un modèle de développement dans un esprit de diversité culturelle.

Le site francophone Médiaterre sur le développement durable permet d'animer un réseau de

compétences réparti entre les pays du Nord et les pays du Sud.

## QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE?

- Relation économie-environnement
- Le progrès technique en question
- La négligence du facteur de production « terre »
- Vers un nouveau modèle de développement?

Il existe une relation équivoque entre l'économie et l'environnement. Les économistes voient l'environnement comme une partie de l'économie, alors que les écologistes voient plutôt l'économie comme une partie de l'environnement.

Ce qui est en question est le rôle du progrès technique dans le développement économique par rapport aux problèmes environnementaux (mais aussi sociaux), comme le soulignait le philosophe Hans Jonas dès 1979 dans *Le Principe Responsabilité*.

Le modèle du capitalisme productiviste semble être en crise. L'économiste Bernard Perret s'interroge sur la question de savoir si le capitalisme est durable.

Les modèles qui décrivaient l'accroissement de la productivité des facteurs de production, capital et travail, atteignent leurs limites. Le facteur terre a été négligé. Dans le modèle de Solow, l'augmentation de la productivité n'est pas due aux facteurs de production capital et travail, mais au progrès technique. Encore faut-il que celui-ci respecte les contraintes environnementales.

Enfin le paradoxe de Jevons : à mesure que la productivité augmente et que les coûts s'amointrissent, la consommation totale de la ressource peut augmenter au lieu de diminuer. Ce paradoxe, connu sous le nom d'effet rebond, a été vérifié pour la consommation de carburant des véhicules automobiles.

Les problèmes environnementaux sont dus au fait que le facteur de production terre n'a pas été pris en compte dans les approches économiques récentes, notamment orthodoxes. Un modèle de développement qui permet de concilier progrès technique, productivité, et respect de l'environnement est donc à repenser.

Une révision des modèles économiques est-elle en train de s'amorcer?

## QUELLE SOUTENABILITÉ?

- Deux conceptions de la durabilité
  - Technico-économiste
  - Capital naturel non substituable
- Approches intermédiaires
- Développement socialement durable (DSD)

Il existe d'une part un « capital naturel », non-renouvelable à l'échelle humaine (la biodiversité par exemple), et d'autre part des « ressources renouvelables ». D'où deux conceptions de la durabilité :

- La première est technico-économiste : à chaque problème environnemental correspond une solution technique. Dans cette approche, le pilier économique est central et prépondérant : c'est la croissance durable. Dans la revue de l'X, Jacques Bourdillon exhorte les jeunes ingénieurs à : « *ne pas renoncer à la croissance [...] dont l'humanité a le plus grand besoin, même sous prétexte de soutenabilité* ». L'une des réponses apportées du point de vue technologique consiste à rechercher la meilleure technique disponible (MTD ou *best available technology*, BAT) pour un besoin identifié, qui concilie les 3 piliers du DD d'une façon transversale. Ce discours est légitimé par la théorie néoclassique. En effet, Robert Solow et John Hartwick supposent le caractère substituable total du capital naturel en capital artificiel : si l'utilisation de ressources non-renouvelables conduit à la création d'un capital artificiel transmissible, elle peut être considérée comme légitime.
- La seconde : le capital naturel n'est pas substituable. Afin d'insister sur les contraintes de la biosphère, les tenants de cette approche préfèrent utiliser le terme de « développement soutenable ». Les économistes systémiques légitiment cette approche : plutôt que de se concentrer sur l'aspect économique, on souhaite une vision « systémique qui englobe la totalité des éléments du système étudié, leurs interactions et interdépendances ». Ainsi Joël de Rosnay, E.F. Schumacher ou Nicholas Georgescu-Roegen.
- Nombreuses autres approches intermédiaires tentent de concilier visions technico-économiste et environnementaliste.
- Une autre approche alternative : la valorisation du social (l'aspect environnemental étant mécaniquement valorisé par "ricochet"). Il s'agit du Développement Socialement Durable, DSD. Ceci exige qu'un principe de précaution social soit admis. Les priorités du DSD sont la réduction des vulnérabilités des personnes en raison de modifications dans la structure des capacités (Amartya Sen). Le DSD donne la priorité à l'équité intergénérationnelle (niveaux, conditions, qualité de vie,...) sur l'équité intragénérationnelle. Il n'y a pas d'antinomie entre la durabilité écologique *versus* sociale. La dimension sociale du développement insiste sur le fait que la protection de la Nature ne doit pas se

réaliser au détriment du bien être de la population.

## RÉVISION DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

- Briser le lien entre croissance économique et dégradation environnementale
- Promotion des marchés publics écologiques
- Innovations environnementales
- Informer par étiquetage

La stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable demande de promouvoir des modes de production et de consommation plus durables. Il convient pour cela de briser le lien entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement, et de tenir compte de ce que les écosystèmes peuvent supporter, notamment en ce qui a trait aux ressources naturelles par rapport au capital naturel disponible, et aux déchets.

L'Union européenne doit pour cela promouvoir les marchés publics écologiques, définir avec les parties concernées des objectifs de performance environnementale et sociale des produits, accroître la diffusion des innovations environnementales et des techniques écologiques, et développer l'information et l'étiquetage approprié des produits et services.

## DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

- « *Moins nombreux, plus heureux* »
- $I = PAT$ 
  - $I$  = impact des activités humaines sur l'environnement
  - $P$  = population du territoire examiné
  - $A$  = affluence, soit consommation moyenne d'énergie/personne
  - $T$  = intensité énergétique de la production et des biens pour l'affluence
- Quel type de monde voulons-nous?

Le livre que je propose à votre sagacité est préfacé d'Yves Cochet, coordonné par Michel Sourouille et édité aux éditions « sang de la terre ».

L'équation  $I = PAT$  peut être comprise ainsi : on peut réduire l'intensité énergétique par des améliorations technologiques (comme les ampoules basse consommation). Les mesures relevant de l'affluence, c'est-à-dire du mode de vie, de la richesse, peuvent être citées : réduction de la vitesse automobile, ou encore semaine de 4 jours de travail. Quant au facteur  $P$ , il découle de lui-même.

Quand le Qatar dépense 30 kW de puissance énergétique, l'Américain en dissipe 10, l'Européen 5, le Chinois 2, l'Indien 0,5, le Sénégalais 0,3. L'empreinte écologique d'un nouveau-né français est 10 fois supérieure à celle du Tamil Nadu. Le modèle occidental, si enviable paraît-il, n'est pas exportable : ainsi les voitures. En France, 0,6 voiture/habitant. En Chine, cela ferait 840 millions de véhicules, et en Inde, 760 millions ; soit, pour ces deux seuls pays, une augmentation de plus de 150% de voitures dans le monde, objectif inatteignable : pas assez de pétrole, d'acier, d'aluminium, de platine, de palladium, de rhodium, et autres éléments pour satisfaire cette demande. Ajoutons-y l'Afrique et l'Amérique du Sud, et les écrans plats, les lave-linges, et les ordinateurs pour renforcer notre conviction de l'impossible extension planétaire du mode de vie occidental. Or nous sommes tous connectés, aussi l'opulence occidentale s'étale aux yeux du monde, d'où les immigrations qu'aucun mur, aucun barbelé, ne retiendra.

La question ultime est : quel type de monde voulons-nous? Si le style de vie d'un Européen doit être appliqué, il convient que celui-ci soit nécessairement plus sobre, plus économe, plus consommateur en EnR et avec plus de recyclage. Et que les envieux soient moins nombreux : planning familial appliqué à toute la planète. Mais les différents « sommets de la Terre » occultent régulièrement la question de la démographie...

## LES GOUVERNANCES

- Mondiale
- Les états : cf. slides sur les luttes gouvernementales (UE, USA, Chine)
- Les territoires : agenda 21
- Les entreprises

### **Gouvernance mondiale :**

- Première conférence mondiale : Stockholm, 1972.
- En 1992, 27 principes de la déclaration de Rio sur le développement durable. Les trois piliers du développement durable sont énoncés pour la première fois, et l'agenda 21 pour les collectivités territoriales est élaboré.
- En 2002, à Johannesburg, les grandes entreprises sont pour la première fois représentées.
- Lors de ces rencontres, des représentants des parties (ONG, États, puis entreprises) discutent des enjeux mondiaux, des modes de pilotage à mettre en place dans les collectivités et les entreprises pour décliner le concept de DD.
- En plus de ces sommets « généralistes » ont lieu des sommets ciblés, comme les sommets mondiaux de l'eau.

### **Gouvernance dans les états : QS**

#### **Gouvernance sur les territoires : l'Agenda 21**

Depuis Rio, au cœur du développement durable. L'Agenda 21 est le plan d'action de la politique de DD des collectivités. Elles coopèrent avec les entreprises, les universités, les grandes écoles, les centres de recherche.

Les Agendas 21 locaux sont à l'échelle d'une commune, d'un département, d'une région, d'une communauté de communes ou d'une communauté d'agglomération. Plusieurs phases :

- définition des problématiques et priorités sociales, environnementales et économiques du territoire ;
- établissement d'un plan d'action précis ciblant ces problématiques ;
- mise en œuvre du plan d'action ;
- évaluation et ajustements des actions mises en œuvre.

Les initiatives locales se multiplient en France et, en 2010, neuf grandes villes françaises ont créé un label écologique pour leurs espaces verts. Dans les villes de + de 50 000 habitants, un RADD doit être publié chaque année, pièce justificative nécessaire à la demande de labellisation.

### **Gouvernance dans les entreprises : responsabilité sociale des entreprises**

Elles ont une capacité d'intervention qui peut se révéler efficace en faveur du DD :

- elles participent directement au développement économique par leurs investissements ;
- à travers les conditions de travail qu'elles proposent, elles participent à créer ou réduire des inégalités sociales ;
- leurs activités modifient plus ou moins profondément l'environnement.

Nombre d'entreprises se sont dotées de Directions du développement durable et ont engagé des politiques pour faire évoluer les comportements internes et incarner leurs responsabilités sociale et environnementale

## ÉDUCATION AU DD

- Dans l'enseignement :
  - Condition *sine qua non* du DD
  - Stratégies nationales de l'enseignement du DD
- Dans les entreprises et l'administration :
  - Chartes de DD
- Dans la société civile :
  - Associations et ONG : sensibilisation du grand public
  - Sites internet = outils de mobilisation
  - Journées mondiales de sensibilisation (ONU)

## CRITIQUES DU DD

- Luc Ferry : qui voudrait d'un DI ?
- Notion dangereuse : John Baden
- Sylvie Brunel
- Claude Allègre
- Objecteurs de croissance : DD est un oxymore
- Quatrième pilier : la culture

Le terme de « développement durable » a été critiqué pour le flou qui l'entoure. « Qui voudrait d'un développement intenable? », s'est exclamé Luc Ferry

Le concept rencontre des critiques à plusieurs niveaux :

- John Baden : notion de développement durable dangereuse. Il écrit ainsi : « en économie comme en écologie, c'est l'interdépendance qui règne. Les actions isolées sont impossibles. Une politique insuffisamment réfléchie entraînera une multiplicité d'effets pervers et indésirables, tant au plan de l'écologie qu'au plan strictement économique. ».
- Pearce et Turner maintiennent que la dégradation du capital naturel est irréversible, en soulignant que la capacité de l'environnement à assimiler les pollutions est limitée.
- Sylvie Brunel estime que les idées de DD peuvent servir de paravent aux idées protectionnistes des pays du Nord pour empêcher le développement par le commerce des pays du Sud. Le DD « légitime un certain nombre de barrières ». En offrant ainsi un prétexte au protectionnisme des pays développés, « le sentiment que donne le DD, c'est qu'il sert parfaitement le capitalisme. »
- Claude Allègre : il s'agit d'une religion de la nature, qui a oublié que la préoccupation essentielle devait être l'homme : « La moulinette écologique a, hélas, amplifié le mot « durable » et effacé le mot « développement » au fil des années.
- Luc Ferry voit chez Hans Jonas des idées totalitaires et souligne les risques du DD à cet égard, crainte partagée par les libéraux : « L'environnement peut être le prétexte à une nouvelle augmentation du pouvoir et à des dérives dangereuses de la part des personnes les plus assoiffées de puissance. Même les personnes les mieux intentionnées ne sauraient très probablement pas gérer les pouvoirs immenses dont certains écologistes voudraient voir dotés les gardiens de l'écologiquement correct. »
- Les tenants de la décroissance : le terme est un oxymore. Serge Latouche ou Jean-Christophe Mathias attaquent le concept. Jean-Christophe Mathias démontre que le concept de DD est proprement "schizophrénique", puisqu'il prétend régler les problèmes d'ordre environnemental par ce qui en est à l'origine, à savoir la croissance économique continue. De même que le principe de précaution, le DD n'est pas adapté à une politique de protection de la nature, car il place le pilier économique au-dessus des piliers social et environnemental.
- D'autres critiques estiment que les trois dimensions ne suffisent pas à refléter la complexité de la société contemporaine : « La culture : quatrième pilier du développement », fruit du travail réalisé dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture.

## LE DD, UN CONCEPT DÉPASSÉ?

- Le DD dépassé
- Place au « développement désirable »

Enfin, la définition classique du DD issue de la commission Brundtland (1987) peut paraître dépassée. Il ne s'agit aujourd'hui plus de viser la satisfaction des besoins des générations futures. C'est la satisfaction actuelle des besoins qui est maintenant compromise. Il ne s'agit plus d'anticiper les problèmes mais de les résoudre. Le DD pourrait alors laisser place à la notion de « développement désirable », qui regroupe l'ensemble des solutions aux problèmes environnementaux et sociaux que connaît la planète. Ce nouveau mode serait une véritable « économie verte », fondée sur l'économie sociale et solidaire, l'écoconception, le biodégradable, le bio, la dématérialisation, le réemploi-réparation-recyclage, les énergies renouvelables, le commerce équitable et la relocalisation.

## QUID DU RAPPORT DU GIEC?

